ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

ONF

Question écrite n° 1983

Texte de la question

M. Jean-Francois Deniau attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'interieur et de l'amenagement du territoire, sur le transfert a Bourges de l'Office national des forets. En effet, le comite interministeriel d'amenagement du territoire avait annonce en novembre 1991 ce transfert qui concernait plus de 200 emplois. Cette decision a suscite un grand espoir dans le departement du Cher qui risque de connaitre de graves problemes lies a l'evolution de l'emploi dans les industries de l'armement et de l'aeronautique. En conseqence, il lui demande dans quel delai aura lieu ce transfert tant attendu par les habitants du Cher.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire evoque dans la question le transfert de l'Office national des forets a Bourges et demande dans quel delai se fera ce transfert, annonce au comite interministeriel de l'amenagement du territoire de novembre 1991. Ce meme comite s'est reuni le 12 juillet 1993 a Mende et a demande au ministre de l'agriculture et de la peche de « proposer, avant le 31 octobre 1993, un site a substituer a Bourges pour le transfert en province de l'Office national des forets ».

Données clés

Auteur : M. Deniau Jean-François
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1983
Rubrique : Bois et forets
Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 juin 1993, page 1551
Réponse publiée le : 13 septembre 1993, page 2921